



Paris, le 27 mars 2024

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023

Conformément à la réglementation en vigueur, la Caisse Française de Financement Local annonce que son Rapport Financier Annuel 2023 a été déposé à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 27 mars 2024 et qu'il peut être consulté sur son site internet :

<https://caissefrancaisedefinancementlocal.fr/investisseurs/publications/>.